

Alors que la Filière Lait vient d'être citée en exemple par Serge Papin pour la mise en œuvre de la loi Egalim, France OP Lait, syndicat des Organisations de Producteurs de lait, a alerté les pouvoirs publics sur les limites d'application de la loi. Plusieurs parlementaires tels Martine Leguille Balloy, appellent également à des ajustements de la loi pour que les producteurs puissent être mieux accompagnés face aux industriels.

Dès le 13 octobre dernier, alors que les ministres de l'Agriculture et de l'Industrie reconnaissent que les effets des mesures sur les revenus des agriculteurs ne pouvaient pas encore être évalués, France OP Lait déclarait lors de ses Premières Assises que les dispositifs créés par la loi n'avaient pas permis d'atteindre un meilleur partage de la valeur ajoutée.

Comme France OP Lait vient de le souligner dans un nouveau communiqué, cela fait bientôt plus de deux ans que les OP du secteur laitier se sont mises au travail pour proposer des avenants contractuels, ou des accords-cadres, aux acheteurs. Or, de nombreuses OP se heurtent encore aux réticences de leurs acheteurs qui joueraient la montre pour imposer leurs conditions.

En privé, France OP Lait s'étonne que les pouvoirs publics n'aient pas une meilleure appréhension de la réalité du terrain des producteurs: non signature des accords-cadres, pratiques abusives persistantes, défauts d'exécution contractuels, accords déséquilibrés, absence de transparence, procédés d'alignement concurrentiel sur le moins disant, ... voire perspectives de voir les industriels se fournir auprès d'autres producteurs européens !

Comme le souligne régulièrement Jacques Carles, président d'Agriculture Stratégie, plus les relations entre les industries agricoles et les producteurs se dégradent, plus le risque de délocalisation des industries de l'agroalimentaire devient une réalité.

Alors que les méfaits des délocalisations sont plus que jamais d'actualité, il serait paradoxal de ne pas défendre notre souveraineté alimentaire. La nomination de Serge Papin pour reprendre le chantier inachevé de « la répartition de la valeur » permettra-t-elle de faire avancer le débat ?

**Agriculture Stratégies
Le 16 novembre 2020**